

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2022

Absent excusé ayant donné pouvoir :

Robert BURDIN à Didier ORTHOLLAND
Anne-Laure CLOS-ARCEDUC à James BLANC

La séance est ouverte à 19h40

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 janvier 2022 :

Vote : 11 voix pour

Secrétaire de séance : Alice TOURREILLE

Madame le Maire demande l'autorisation au conseil municipal pour le report des points suivant :

- Approbation du compte de gestion pour l'année 2021
- Vote du compte administratif 2021
- Affectation du résultat
- Vote du budget primitif 2022

Car les documents sont non complets

Vote : 11 voix pour

1) Vote des taux d'imposition des taxes foncières 2022

Madame le maire expose :

Compte tenu de ces éléments,

TAXES	BASES D'IMPOSITION 2022	TAUX DE REFERENCE 2022	PRODUIT ATTENDUS
Taxe foncière (bâti)	230 600	25.14	57 973
Taxe foncière (non bâti)	3 100	89.87	2 786
Totaux			60 759

Le conseil municipal décide de se prononcer sur le maintien des taux de taxes foncières

Vote : 11 voix pour

2) Acquisition de terrains auprès de le SAFER

Monsieur BLANC James expose :

La SAFER a sollicité la mairie afin d'acquérir des parcelles en nature de bois et prés, d'une surface totale de 23a 68ca pour un montant de 750 € auquel s'ajoutent les frais d'intervention SAFER de 300 € soit un total de 1050€/TTC.

Les parcelles sont :

- LA LANCHE parcelle B 0113
- LES MARAIS parcelle B 0284, B 0285
- LES TEPPEES parcelle B 0329, B 0330

La commune donne un avis favorable à cette demande car les parcelles proposées se situent en limite de voie communale ou de voie départementale.

Le conseil autorise Mme le Maire à signer tous les documents administratifs liés à ce dossier

Vote : 11 voix pour

Question diverses :

- ILLIWAP :

Il s'agit d'une application active sur le village, gratuite, et destinée à informer les Allondains des incidents ou manifestations sur la commune.

Ex : coupure d'eau, route coupée, difficultés en lien avec la neige, élections, course...

Les administrés sont donc invités à télécharger cette application.

Le « mailing » et l'affichage sur les panneaux communaux continuent.

- ECOBUAGE :

Il est rappelé que cette pratique est interdite sauf pour les agriculteurs.

- AIRE DE JEUX :

L'Association des parents d'élèves (APE) propose de financer une structure de jeux pour la cour de l'école maternelle.

Le coût de l'installation et la maintenance sont à la charge de la commune.

Une étude est en cours ainsi que des devis pour finaliser le projet.

- SAPAUDIA :

Une montée pédestre/vélo jusqu'au col du Vorger, en association avec les communes de Thénésol et Allondaz se tiendra le Dimanche 22 mai.

L'organisation est en cours avec l'APE (pot, animation...) pour accueillir les participants et les Allondains.

Deux manifestations cyclistes se tiendront cet été :

- Le Tour de Tarentaise le 21 juillet 2022
- Le Tour de l'Avenir 27 août 2022

- ELECTIONS LEGISLATIVES : elles se tiendront les dimanche 12 et 19 juin 2022

- RAID JUNIOR : les municipalités du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) offrent les tee-shirts à chaque enfant participant au nom des équipes représentant les deux villages. Deux équipes

10 enfants composés de deux équipes participent pour cette édition 2022.

Le conseil municipal remercie toutes les personnes qui se sont portées volontaire pour la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles, ainsi que toutes les personnes qui entretiennent, au-delà de leur voie privée, les accès communaux pendant la période hivernale ou par forte pluie ainsi que les bornes incendies et tous les travaux qui font que notre village est un endroit où il fait bon vivre.

Séance clôturée à 21h30

